

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET
DE CONSTRUCTION DE L'HUILERIE DE PALME
DE LA SOGB A GRAND-BEREBY**



Avril 2004



Cabinet d'ingénierie, de formation et de conseil en Environnement, Agro-Alimentaire
et en Développement Rural

ENVAL sarl 26 BP 977 ABIDJAN 26 Tel / Fax : 22 52 40 45 E-mail : cab.erval@aviso.ci

RESUME NON TECHNIQUE

La présente Etude d'Impact Environnemental (E.I.E.) est relative au projet de construction d'une huilerie de palme par la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby (SOGB). La justification de ce projet est essentiellement liée à l'absence d'infrastructure de transformation sur un rayon de plus de 100 km, occasionnant des pertes importantes aux producteurs de régimes de palme. L'huilerie devra occuper une superficie de 4 ha tandis de même que le système de lagunage des eaux usées.

1. Description du projet

Le process de production consistera à recevoir les régimes de palme qui seront stérilisés à la vapeur, puis égrapper pour séparer les graines. Par la suite, ces graines seront malaxées pour en extraire un jus brut par pressage qui sera clarifié pour séparer l'huile des eaux et des matières en suspension. Les tourteaux obtenus vont subir un défibrage consistant à séparer les noix des fibres. Les amandes, séparées des coques, seront déshydratées et stockées dans des silos.

La spécificité de l'usine projetée est l'importance accordée à la récupération de l'huile de façon à obtenir des effluents pauvres en matière grasse sans traitement chimique préalable.

Les effluents générés subiront un traitement dans un système de lagunage constitué de 5 bassins dont les eaux subiront un temps de rétention de 75 jours, largement suffisant pour obtenir des caractéristiques conformes à la réglementation.

2. Etat initial de l'environnement du projet

2.1. Environnement physique

La zone concernée par l'étude est située à l'extrême sud-ouest de la Côte d'Ivoire à Grand-Béréby, à l'intérieur du domaine de la SOGB couvrant une superficie de 35 000 ha et localisé entre les latitudes 4°40' et 4°45' N et les longitudes 7°05' et 7°10' W.

En ce qui concerne le relief, il présente des aspects forts différents d'Ouest en Est. De la frontière Libérienne jusqu'aux environs de Fresco, région où le socle entre directement en contact avec la mer, la côte est faite essentiellement d'une série de caps rocheux séparant des baies abritant de belles plages sableuses (Grand-Béréby, Monogaga). Les altitudes sont relativement faibles dans la zone et varient de 20 à 110 m et indiquent que nous sommes dans une zone de plaine.

La zone se situe sur le socle granitique. Sur ce socle granitique subsistent des bandes alternées de flyschs, schistes et roches vertes basiques, racines des anciens plis éburnéens.

La région du projet d'huilerie baigne dans un climat dit équatorial comparable au climat de la zone sud ou climat attéen qui comporte quatre saisons à savoir :deux saisons pluvieuses (mars – juin et septembre – octobre) et deux saisons sèches (juillet – août et novembre – février).

La pluviométrie annuelle varie de 1322 à 3400 mm avec une moyenne inter – annuelle de 2320 mm. Cette valeur indique l'importance des pluies sur la zone. Les variations de température (surtout la température maximale) mettent en évidence les caractéristiques de chaque saison. Les variations périodiques et régulières donnent aux conditions annuelles de la température une allure identique et régulière, qui reflète bien l'uniformité et la stabilité de cet élément sous les latitudes tropicales.

Le réseau hydrographique est constitué d'un ensemble de petits cours d'eau côtiers dont les principaux sont, d'est en ouest, le Néro, la Dodo, le Niégwabo et le Nidia. La zone d'étude se situe sur le bassin versant de la Dodo encadré à l'est par le Néro et à l'ouest le Niégwabo et le Néro.

2.2. Environnement biologique

La végétation de la zone d'étude présente tous les caractères des forêts tropicales humides : grande variété des arbres d'aspect toujours vert (acajou – niangon – fraké) ;abondance des lianes, rareté des herbes en sous bois et mangrove. On y rencontre les espèces suivantes en eaux profondes : *Alestes barmoze*, *Aleste nurse*, *alestes rutilis*, *hydrocyon forskali*, *Eutroplus mentalis* et en eaux peu profondes : *Labeo parvus*, *Mastacembelus sp.*, *Nannochorax sp.*, *Alestes imberi* et *Tilapia spp.*

La prolifération des moustiques dans la zone serait liée à la présence des multiples bras morts des cours.

2.3. Environnement socio-économique

Le site de la SOGB qui s'étend sur une superficie de 34.500 hectares se compose de 18 villages et la zone centrale. La population est estimée à plus de 20.000 habitants. La SOGB emploie 3777 travailleurs permanents et 1500 employés temporaires.

La grande partie du territoire est occupée par les plantations d'hévéas et de palmier à huile mais aussi par les 18 villages SOGB ainsi que la zone dite industrielle pour l'hébergement des travailleurs. Il est à noter que les villages sont de construction moderne, lotis et électrifiés par la société.

Les différentes communautés ethniques sont sous la responsabilité d'un chef choisi en leur sein, lesquels chefs sont sous l'autorité d'un chef établi et reconnu par les responsables du domaine.

Les édifices religieux et l'aménagement des cimetières permettent de faire une typologie des croyances religieuses présentes sur le site ; ainsi on retrouve des chrétiens (catholiques et protestants), des musulmans et des animistes.

Les activités de consommation sont liées à l'exploitation de l'hévéa. Le site est dominé par les activités de commercialisation de produits vivriers exercées par les femmes des travailleurs.

Les infrastructures et équipements sociaux dominants sont les écoles primaires, les centres de santé, l'unité industrielle, les terrains de sport, la banque.

3. Identification, analyse et évaluation de l'importance des impacts

3.1 Impacts sur le milieu naturel

Impacts sur la végétation

La zone à développer est essentiellement une ancienne plantation d'hévéa ne présentant pas une valeur écologique significative pour l'implantation de l'huilerie. Ce projet ne comporte pas de perte de forêt primaire ou de tout autre milieu naturel significatif (comme les marécages). En outre la SOGB maintient un domaine de 5.000 ha de forêt secondaire de bonne qualité qu'elle protège.

Rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques se limiteront aux émissions de fumées provenant de la combustion des fibres dans la chaudière. Le cahier des charges de l'équipementier exige que la chaudière soit équipée d'un système antipollution et conçue pour répondre aux exigences des plus drastiques en matière de rejets atmosphériques. En outre, le site n'utilisera pas de ChloroFluoroCarbones dans ses installations.

Approvisionnement et qualité des eaux

les eaux souterraines assurent l'approvisionnement en eau de consommation. Il est prélevé en moyenne 33.453 m³ par mois grâce à 4 pompes pour satisfaire les besoins en eau potable après traitement.

Les eaux devant assurer les besoins de l'huilerie proviendront de la Dodo. Les besoins de l'huilerie sont estimés à 45 m³/h en période de pointe soit 0,0125m³/s. Les volumes prélevés n'auront pas d'incidence significative (disponibilité et qualité) sur les utilisateurs en aval, car le débit d'étiage, 1,8 m³/s, représente, d'une part 144 fois le débit prélevé, et d'autre part l'emplacement de l'huilerie ne communique pas avec le bassin versant de la Dodo.

Les effluents de l'huilerie subiront un traitement anaérobie et aérobie par lagunage pendant 75 jours dans des bassins dimensionnés et seront utilisés pour l'irrigation des plantations.

Manutention et gestion des déchets solides

Les déchets solides seront constitués de boues, de rafles, de fibres et de coques de graines. Tous les déchets solides seront éliminés du site :

- ✓ Les fibres serviront à la production d'énergie en alimentant la chaudière comme combustible ;
- ✓ Les rafles seront utilisées dans les plantations ; leur minéralisation fournira de l'engrais biologique ;
- ✓ Les coques assureront le revêtement des routes.

Enfin, le processus de production ne fait intervenir aucune substance dangereuse.

Santé et sécurité au travail

Toute activité industrielle peut générer des dommages, des nuisances et des maladies professionnelles. La SOGB met à la disposition de son personnel un hôpital doté d'un médecin et des infirmiers ; en outre chaque village du site est doté d'infrastructure de premiers soins. Le personnel exposé suit des visites médicales. La SOGB s'est dotée d'une équipe d'intervention en cas de sinistre.

Consultation du public

Quoique le projet de construction de l'huilerie soit sur sa concession, des échanges entre le promoteur et les notabilités de la région en présence des autorités administratives locales (Sous-préfet et Maire) et les responsables de l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) ont permis de recueillir les préoccupations des différentes parties qui sont pour l'essentiel :

- ✓ L'emploi des allochtones ;
- ✓ L'aide à l'électrification des villages et leur lotissement ;
- ✓ L'aide à l'érection du collège de Grand- Béréby en lycée ;
- ✓ L'ouverture et l'entretien des pistes.

4. Mesures d'atténuation et de compensation

4.1. Mesures d'atténuation

En vue de réduire les impacts négatifs du projet, les mesures d'atténuation suivantes seront prises :

- ✓ Equiper la chaudière de systèmes antipollution
- ✓ Revêtir les voies de coques pour réduire les poussières
- ✓ Traiter par lagunage les eaux usées de l'usine afin de réduire la pollution
- ✓ Réutiliser les eaux traitées afin de réduire les volumes prélevés.

4.2. Mesures de compensation

Pour tenir compte des requêtes des villages environnants, il sera mis à la disposition de ces populations le surplus d'électricité qui pourrait résulter des activités de l'usine, action qui s'inscrirait dans un cadre de véritable partenariat.

En outre, un encadrement plus suivi des plantations villageoises aiderait les propriétaires à mieux gérer leur exploitation et contribuerait à la préservation des écosystèmes.

5. Plan de gestion environnementale

Le plan de gestion environnementale s'articule autour des actions à mettre en œuvre, leur suivi et les indicateurs d'évaluation. Ce plan identifie les responsabilités, la formation et de sensibilisation destinées à réduire les impacts du projet à chaque phase de son évolution.